

Jeudi 7 avril 2022

9 h00 - 16 h00

« Penser, construire, faire ensemble :
Collaboration créative et complexe au service de nos missions. »

Les politiques sociales publiques encouragent de plus en plus les créations de réseaux et de plateformes en incitant les acteurs de terrain à construire ou à développer des partenariats et des coopérations au bénéfice des personnes accompagnées. Ces collaborations exigent un travail avec d'autres professionnels, institutions, services et cultures professionnelles. Le déploiement de cette approche est-il aisé ?

Pour les CAMSP, dès le texte fondateur, l'Annexe 32 bis, le législateur précise que les actions confiées à ces services sont à mener par des « équipes pluridisciplinaires ».

Cette inscription, dans les textes, marque la volonté du législateur de considérer l'enfant et sa famille dans une dimension plurielle et globale.

Pour qualifier cette approche qui consiste à travailler avec d'autres, la terminologie est étoffée : inter-pluri-trans-multi disciplinarité ou professionnalité... autant de termes venus qualifier le travail commun réalisé par des professionnels aux métiers divers. Cette diversité se traduit dans des cultures, des méthodes et des champs lexicaux différents.

Pour autant, l'échange doit avoir lieu. Il doit même, si possible, aboutir à une compréhension commune, ou pour le moins voisine, d'une situation sociale et médicale afin de formuler une proposition cohérente. Mais la cohérence annihile-t-elle toute forme d'hétérogénéité, de divergence ? Comment construire une analyse commune et éventuellement aboutir à un projet partagé en admettant ces diversités et faisant de celles-ci une richesse au service des missions imparties ?

C'est le constat d'une fausse évidence, selon laquelle le travail en équipe pourrait être un « allant de soi » qui nous amène à vouloir soumettre ces notions à la réflexion.

La volonté de « bien faire », de « faire ensemble » de « tout partager » opère parfois comme une négation de la polysémie des notions précitées ou pire encore comme une négation des désaccords.

Partant de cette observation, il nous est apparu intéressant de clarifier ces notions pour en comprendre le sens, les limites et mieux saisir la dynamique en œuvre dans ce travail collectif du secteur médico-social, mais aussi dans d'autres secteurs d'activités.

La coopération de différents métiers est-elle immédiatement synonyme d'une collaboration créative, réussie, au service d'une mission de diagnostic, d'accompagnement ou de guidance ? Ne suppose-t-elle pas des qualités spécifiques rarement citées : humilité, confiance et accompagnement ?

Dès lors, comment opère-t-elle ailleurs ? Dans d'autres institutions ? D'autres champs ? Suppose-t-elle des préalables et si oui, lesquels ?

Et si collaborer de manière créative n'avait pas pour corollaire « (...) de convaincre mais de bien saisir ce que l'autre apporte (...) » ?

Alors il conviendrait de « lâcher prise » et d'admettre l'adversité, la divergence, la non convergence, les perceptions plurielles sans que cela ait pour signification un renoncement à soi mais plutôt une reconnaissance de l'autre ce qui exige une assurance de sa propre légitimité.

Dès lors, la construction commune serait fondée sur une vision qui transcenderait les angles de vue de chacun sans pour autant nier leur apport respectif. Dit autrement, œuvrer ensemble se traduirait par le développement de capacités à penser au-delà de chaque discipline en tenant compte l'apport de chacune. Le respect de la singularité passerait par la création d'un espace favorable au tissage de liens entre les savoirs diversifiés.

Noah DERFOULI avec la contribution
d'Aurélié BIGEREL Neuropsychologue et Sophie ROUYER psychologue.

Programme de la journée

Matinée

8 h 30 - 9 h 00 : **Accueil : café**

9 h 00 - 9h30 : **Ouverture de la journée.**

- Noah DERFOULI, directrice générale de l'APAMSP.
- Elisabeth LAITHIER, Présidente de l'APAMSP.
- Pascale PERROT, Responsable de la cellule Personnes Handicapées ARS 54
- Mme Rosemary LUPO, Vice-Présidente, déléguée à la Prévention, à la PMI et à la Santé au CD 54. *(en attente de confirmation)*

09h30 - 10h30 : **Anne-Lise MARCHAND, docteur en ergonomie, enseignante chercheuse en facteurs humains au Centre de Recherche de l'Ecole de l'Air (CREA) – « Travailler ensemble : la gestion des erreurs et de la confiance au service des personnes accompagnées ».**

10h30 - 11h00 : **Débat avec la salle.**

11h00 - 11h15 : **Pause.**

11h30 - 12h30 : **Table ronde - Terrains professionnels multiples – « Travail d'équipe et interdisciplinarité : entre mythe et réalité » avec :**

- Mireille WITZ, Présidente du Cabinet Prisme (Accompagnement et conseils aux établissements médico-sociaux).
- Olivier MAYETTE, coordonnateur pédagogique au DITEP l'Escale et Maître formateur pour l'Education Nationale.
- Valérie ESTEVE, coordonnatrice MSP de Tomblaine et directrice de la Plateforme Territoriale d'Appui Meuse.

Animatrice : Mme Sophie ROUYER, psychologue au CAMSP de Lunéville.

12h30 - 13h : **Débat avec la salle.**

13h00 : **Déjeuner.**

Après-midi

14h00 - 15h00 : **François FREUND, créateur de jeux pédagogiques (coopératifs) à Format Ludique.**

15h00 - 16h00 : **Yves RIZK « Incompréhensions, raideurs, résistances, conflits, : des tensions nécessaires une régulation indispensable. »**

16h00 : **Clôture de la Journée : Elisabeth LAITHIER, Présidente de l'APAMSP.**

Pour vous inscrire cliquer [ici](#).

Si vous souhaitez déjeuner sur place, il est nécessaire de nous faire parvenir un chèque d'un montant de 16,50 € à l'ordre de l'APAMSP (32 rue de Reménauxville, 54000 NANCY) **au plus tard pour le lundi 14 mars 2022**. Dans le cas contraire votre inscription au repas ne pourra être prise en compte.

Fait le 09/03/2022